

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Jumelage, un nouveau souffle.

Dans une période où notre pays traverse de grandes difficultés, est-il encore pertinent de développer des échanges avec nos villes jumelées ?

La réponse est clairement oui et justement parce que nous traversons de grandes difficultés.

Les villes de Lourinhã au Portugal, de Nieder Eschbach en Allemagne, de Vác en Hongrie et de Winsford en Grande-Bretagne partagent avec nous une histoire écrite en commun, comme le bien fondateur d'un savoir vivre ensemble, au-delà de frontières devenue virtuelles.

Nous sommes devenus au fil du temps, une petite entité aux dimensions de l'Europe, mais grande au niveau de l'humain partagé.

Cela a permis à chacun de valoriser ses différences au regard et pour le bien des autres villes.

Lors de notre récent voyage à Lourinhã, ville Portugaise située au nord de Lisbonne, nous avons non seulement développé des liens d'amitié avec les élus de cette ville, mais nous avons aussi échangé sur nos savoir-faire et nos projets.

Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, a insisté sur le fait que dans cette période économiquement difficile, nous avons le devoir d'être imaginatif pour améliorer la qualité du service rendu à la population de nos villes respectives.

Nous sommes revenu de ce voyage très imaginatifs, car nous avons vu des gens vivre et réfléchir différemment, des gens pour qui le « vivre ensemble » n'avait pas besoin d'être discuté pour exister.

Il ne s'agit pas simplement de se comparer pour faire évoluer nos politiques communales, mais de permettre à notre jeunesse de vivre des expériences culturelles, sportives et professionnelles à l'extérieur, dans un monde devenu sans frontières, de lutter contre le repli sur soi faussement identitaire.

L'Europe politique mais surtout administrative a beaucoup de mal à se structurer et à exister.

Plus que jamais, permettre à des villes de différents pays Européens de développer des projets culturels et économiques commun est devenu une nécessité. L'Europe ne peut se constituer uniquement par décret, mais par l'implication de ses habitants qui seules peuvent écrire l'histoire de cette entité particulièrement complexe et construire son devenir.

Alberto Da Cruz Pereira, notre conseiller municipal communautaire nous a montré au cours de ce voyage qu'il était possible de défendre les intérêts de notre ville de Deuil la barre et de la représenter avec fierté, tout en étant natif de la ville de Lourinhã. Bel exemple d'un citoyen Européen, heureux d'être Deuillois et Portugais en même temps, au service des uns et des autres, sans autre objectif que l'intérêt commun.

Michel Baux, 1^{er} adjoint au maire
Dominique Petitpas, 2^e adjoint au maire
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

Des subventions sans projet politique

L'enjeu du conseil municipal du mois d'avril était de voter l'attribution de 204 290 euros à 83 associations qui en avaient fait la demande. Nous nous sommes abstenus sur la délibération qui nous était proposée tant **le fossé est grand entre « les engagements et les actes » de cette majorité, toujours la même depuis 23 ans.**

Même équipe, même saupoudrage

Il est frappant de voir une majorité, au pouvoir depuis des lustres, reconduire à l'identique les subventions aux associations : **même équipe, mêmes subventions, même politique !** La pratique du saupoudrage : quelques centaines d'euros à de nombreuses associations ne trahirait elle pas la volonté de ne pas froisser ses amis au détriment de l'efficacité et du choix politique ? Subventionner à l'identique l'ADVOCNAR (contre les nuisances aériennes) et une association de sport mécanique tout terrain ne donne-t-il pas toute la mesure des valeurs environnementales défendues par les élus d'une « ville dans son jardin » ? Enfin, la subvention à Radio Enguien pose un vrai problème politique. Ce média dont la neutralité politique est sujette à caution a déjà obtenu une subvention exceptionnelle de 20 000 euros par la CAVAM fin 2014...

Même équipe, mêmes subventions et toujours pas de vision politique

Du point de vue des mécanismes d'attribution des subventions, le "on reconduit" devrait être exceptionnel. Des indicateurs « sérieux et fiables » sont nécessaires à la décision politique. Nous demandons des critères d'utilité sociale dans le cadre d'une politique publique valorisant le « mieux vivre ensemble » ainsi que des curseurs comme, par exemple, le nombre de Deuillois adhérents de l'association. Enfin, où est la cohérence et la vision politique quand on sait que la **majorité actuelle s'est abstenue l'année dernière**, un mois avant les élections municipales, sur le vote des mêmes subventions !

Évitons les conflits d'intérêt !

Des élus, dont certains adjoints de surcroît, sont **membres de bureaux d'associations** subventionnées. Ils ont siégé dans les commissions municipales dans lesquelles ils **ont défendu l'attribution de subventions à leurs associations...** Récemment, une élue s'est faite élire présidente d'une importante association de la ville. Nos élus majoritaires avouent être surchargés de travail. Preuve, une fois de plus, que le cumul des mandats est néfaste pour la démocratie.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch-Bauer et Vincent Gayraud - <http://changerdeuil.fr>
RDV en mairie : fabrice.rizzoli@changerdeuil.fr

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

La nécessité d'une opposition

Qu'est-ce que l'expérience de la démocratie si ce n'est la capacité à exprimer des avis différents, à faire partager des sensibilités contraires et à chercher l'intérêt du plus grand nombre. Le conseil municipal est riche de ces différences, apportant à la majorité une complémentarité souvent salvatrice pour ne pas rester dans un carcan idéologique et/ou dogmatique. Il n'y a pas de vérité absolue. Toute affirmation présentée de façon péremptoire prend le risque de perdre sa pertinence aux yeux du citoyen, devenant doctrinaire au détriment d'une compréhension plus éclectique. Exprimer une opposition en CM c'est évoquer un choix dont la réalisation semble contraire à ce qui peut être perçu comme le bien. Cette opposition doit être circonstanciée. Son expression se traduit par quatre orientations :

- **Expression de la cause** : DLB a des moyens financiers limités. Le recours à l'emprunt n'est pas une bonne solution comme nous l'écrivions. C'est plus de dettes et donc plus d'impôts. C'est la raison notre groupe a décidé de voter «**Contre**» le budget primitif.

- **Expression de la condition** : Les Deuillois souffrent des difficultés que traverse notre pays, essentiellement issues des options gouvernementales et on ne peut demander plus d'efforts tant qu'ils n'auront pas retrouvé une capacité financière rationnelle. Notre groupe a voté «**Contre**» la plus part des augmentations de taxes et impôts.

- **Expression de la conséquence** : Au dernier CM il a été proposé de voter «**comme le prévoit la loi** » un engagement sur la construction de nouveaux logements. Comment l'accepter sans savoir si nous en avons la capacité financière et structurelle, sans évoquer la détérioration du paysage urbain ! Notre groupe a décidé de voter «**Contre**» cet engagement.

- **Expression du but** : Le but, c'est la finalité recherchée. Notre groupe a voté «**Pour**» le montant des subventions accordées aux associations. Elles montrent que nombreux sont ceux qui se sentent concernés par la vie de notre commune et elles sont un moyen du «**Bien vivre ensemble** ».

Tous les élus se sont accordés au CM sur le fait que le programme réalisé sur le quartier de la Galathée avait été le fruit d'un travail exceptionnel assuré tant par les services municipaux que par l'ancienne équipe majoritaire.

Il n'y a donc pas d'opposition de fait mais une opposition réfléchie. Si chacun amène sa pierre à l'édifice du progrès en gardant comme seule ligne directrice le bien-être de tous alors un chemin éclairé s'ouvre à nous...

Jean Bevalet, Audrey Guilbaud et Anne-Gaëlle Maerten
deuiluneautrevoie@gmail.com